

Remontées mécaniques



Pour Pierre Besson et Télé-Villars-Gryon, le travail de terrain a déjà démarré aux Diablerets. CHANTAL DERVEY

«Non, Villars ne va pas annexer Les Diablerets»

Le rapprochement des deux stations profitera à toute la région, estime Pierre Besson, de Télé-Villars-Gryon

David Genillard

Dès la saison prochaine, une seule société devrait exploiter les pistes de Villars, Gryon et des Diablerets (24 heures d'hier). Si les conseils d'administration de Télé-Villars-Gryon (TVG) et de TéléDiablerets (TD) l'acceptent demain et vendredi et si les élus d'Ormont-Dessus (où se trouvent Les Diablerets) en font autant jeudi, l'entreprise villardoue reprendra à sa charge les remontées mécaniques ormonnanches. Elle intégrera le nom des Diablerets à son identité. Et travaille déjà à d'importants chantiers sur le versant ormonon du domaine.

Le rapprochement de vos sociétés intervient tard. Pourquoi une telle attente?

Ce rapprochement faisait partie des conditions fixées par le Canton dans le dossier Alpes vaudoises 2020. Nous avons donc réalisé dès 2012 un comparatif de nos sociétés dans cette perspective. Mais vous ne pouvez pas parler de no-

ces sans savoir ce que l'on mettra dans le panier de la mariée. Il a fallu attendre que le Conseil d'Etat livre son rapport sur les pistes proposées par la région. Lorsque cela a été fait, en mars dernier, nous nous sommes remis autour de la table pour affiner cette union.

Dans quelle ambiance se sont déroulées les négociations?

Très sereinement. Que les choses soient claires: nous n'avons pas le couteau sous la gorge. L'Etat a demandé ce rapprochement mais, même sans son intervention, il aurait eu lieu. C'est de la logique pure. Ce projet suscite beaucoup d'enthousiasme. On en a besoin.

Plutôt qu'une fusion ou la création d'une nouvelle société, c'est une cession des actifs de TD à TVG qui a été choisie. Villars est-elle sur le point de racheter le ski ormonon?

Non, il ne s'agit pas d'une annexion! C'est intéressant: nous nous retrouvons dans une situation similaire à celle que j'ai vécue il y a 20 ans. En 1995, Télé-Villars-Gryon a été créée pour réunir trois sociétés - Télécabine Villars-Roc d'Orsay SA, Télébretaye SA, alors en plein dépôt de bilan et

Téléphérique La Barboleuse-Les Chaux de Gryon SA, également en proie à des difficultés financières. A l'époque, on entendait des Gryonnais dire: «On va se faire bouffer!» Et vous en trouvez encore qui l'affirment. C'est humain: il y a un fort sentiment d'identification aux remontées mécaniques; d'une certaine manière, elles «appartiennent» aux villageois. Mais, au final, toute la région a bénéficié de ce rapprochement. Aujourd'hui, la démarche est la même: on accroche simplement un wagon supplémentaire.

Aux Ormonts, on craint que vous n'investissiez pas autant aux Diablerets que sur «votre» domaine.

Notre intérêt est que toute notre région se développe en parallèle, aussi bien l'axe Leysin-Les Mosses que Villars-Les Diablerets. Il ne faut pas croire que nous serons bénéficiaires à moyen terme si notre voisin rencontre des difficultés: ce sont toutes les Alpes vaudoises qui en pâtiraient. Si l'on veut attirer des clients, l'ensemble de notre domaine skiable doit être le plus dynamique possible.

Quels projets menez-vous aux Diablerets?

Le travail de terrain a commencé à l'hiver 2013-2014 déjà, en colla-

boration avec Jean-Paul Jotterand, mon homologue de TéléDiablerets. Nous travaillons chaque jour en vue du renouvellement de la télécabine d'Isenau. Et l'amélioration de la liaison entre nos stations, par la création de deux télésièges, est largement portée par TVG.

Sans rapprochement, pas d'aide du Canton.

Un non des élus ou des conseils d'administration mettrait-il votre société en péril?

Notre société a réalisé la première étape de l'enneigement mécanique du domaine alors que le Canton venait d'imposer son moratoire, en 2011 (ndlr: *L'Etat a gelé ses subventions dans l'attente d'une planification en matière de remontées mécaniques et d'enneigement artificiel, et d'un rapport sur l'utilisation des taxes de séjour*). Elle l'a fait par ses propres moyens. Un refus ne mettrait pas directement TVG en danger mais serait un coup de frein énorme au développement de la région. Franchement, je tomberais de quatre étages si cela devait se produire. C'est un projet fantastique, il y a une forte volonté politique, le Conseil d'Etat marche avec nous: c'est une chance incroyable. Ce n'est pas le moment de se recroquer sur soi.

Musique-Montagne régale ses participants

Le festival des Diablerets fait l'unanimité auprès de ceux qui y goûtent

Quand elles s'élèvent en chœur, les premières notes ajoutent au cadre idyllique des Diablerets. Depuis 1992, la station a pris l'habitude de voir son été bercé par le festival Musique-Montagne. Un carrefour musical où convergent cette année plus de 75 choristes, réunis pour deux semaines d'intenses répétitions et de randonnées. Une recette que Gisèle Ory, stagiaire de La-Chaux-de-Fonds, a choisi de goûter pour la première fois: «On m'en avait beaucoup parlé et ça me paraissait très intéressant de participer à des concerts de niveau professionnel tout en étant amateur.» Des échéances prévues en fin de semaine et pendant lesquelles les choristes interpréteront *Requiem in C*, de Michael Haydn, et la *Misatango*, de Martin Palmeri. «C'est justement l'extraordinaire *Misatango*, que j'ai chantée il y a six ans, qui m'a poussé à m'inscrire, explique Daniel Perrier, stagiaire domicilié dans le canton de Neuchâtel. L'autre œuvre, par contre, c'était un saut dans l'inconnu qu'il a fallu travailler en amont.» Le stage se

prépare ainsi à l'avance et sert essentiellement à créer une harmonie entre les participants et à travailler les nuances.

D'autant plus que les choristes seront accompagnés de solistes qui, eux aussi, doivent se greffer à l'ensemble. C'est le cas de Léonie Renaud, de retour après avoir assisté le directeur il y a dix ans. «C'est un plaisir de revenir dans un autre rôle et de constater que tout le monde met la même énergie dans le projet, savoure la jeune femme. Et puis travailler dans un cadre comme celui-ci, c'est une chance pour nous.» Un cadre que les stagiaires ont découvert lors des randonnées de la première semaine. «C'est l'aspect lumineux du stage avec une offre de très grande qualité et de belles rencontres humaines», confie Daniel Perrier.

En prenant le pouls du stage, force est de constater que tous les cœurs battent la chamade. «C'est un événement majeur pour les Diablerets, confirme Myriam Pichard, responsable de l'Office du tourisme. Ce sont 100 personnes qui vivent dans la station en plus d'apporter de l'événementiel. Désormais, nous aimerions qu'elles puissent jouer davantage dans les stations environnantes.»

Romaric Haddou



Le directeur, Christophe Gesseney (à g.), avec ses stagiaires. CHANTAL DERVEY

Les Diablerets Forum sur la mobilité durable

La 4e édition du forum Ecovillages - qui se focalise sur le développement durable des régions de montagne et des vallées attenantes - se déroulera le 27 août prochain aux Diablerets, sur le thème «La mobilité durable, au cœur des enjeux économiques des villages et vallées alpines». Ecovillages se focalisera sur les défis futurs pour les régions alpines en matière de mobilité. De plus, Ecovillages inaugurerait «2055», une installation architecturale éphémère, réalisée en collaboration avec l'EPFL et le laboratoire Alice. **C.B.**

Le chiffre

142

Jeu à 16 h 25, un motard de 27 ans a été flashé à 142 km/h à Morgins (VS), sur un tronçon limité à 50 km/h. Le chauffard, domicilié en France, circulait en direction de la frontière, sur la route de France. Une procédure pénale a été ouverte. Il s'expose, outre à une forte amende, à une peine d'emprisonnement de 1 an au minimum, indique la police valaisanne. Il fait également l'objet d'une interdiction de conduire en Suisse. Quatre jours plus tôt, un motocycliste français de 37 ans avait été flashé à 160 km/h à Evionnaz, sur un tronçon limité à 80. **D.G.**

Balade culinaire

Château-d'Œx Des balades-cueillettes sont organisées mercredi à partir de 10 h dans les alpages de La Braye. Ces stages comprennent 3 h 30 de cueillette de plantes à grignoter, avec explications, puis environ 1 h 30 d'atelier cuisine pour découvrir des recettes végétales. Rendez-vous à la station intermédiaire du téléphérique de La Braye. Places limitées à 12. **R.H.**

Histoires du monde

Vevey Une séance de lecture plurilingue est proposée mercredi de 16 h à 17 h 30 au jardin Doret. Des histoires en français, en arabe, en portugais et en tigrigna seront lues aux enfants de 0 à 12 ans et à leurs parents. Entrée libre. **R.H.**

Le Bouveret (VS) La Commune veut racheter sa gare

Située sur la ligne du Tonkin, à quelques mètres du lac et du centre du village, la gare CFF du Bouveret est idéalement située. A tel point que la Commune de Port-Valais (VS) souhaiterait l'acheter pour un montant de 950 000 francs environ, annonce *Le Nouvelliste*. Selon le quotidien valaisan, la décision définitive, entre les mains de l'assemblée primaire, doit être prise avant le 1er janvier. Pour rappel, les locaux sont occupés par l'Office du tourisme alors que les discussions pour rétablir la ligne du Tonkin jusqu'à Evian sont toujours en cours. **R.H.**

Oppositions au réaménagement des Boulingrins

Des riverains et des associations expriment leur désaccord quant à l'avenir d'un chemin commun à Saint-Légier, Blonay et La Tour-de-Peilz

La chaussée du chemin des Boulingrins, axe commun à Saint-Légier, à Blonay et à La Tour-de-Peilz, sera élargie. Un trottoir, une bande cyclable et deux giratoires à ses extrémités sont aussi prévus. Les autorités estiment que l'axe ré-

nové pourra délester le centre de Saint-Légier, opérer comme vraie desserte régionale et permettre d'accéder à diverses parcelles constructibles à proximité. Les travaux devraient permettre de sécuriser le tronçon, qui voit passer 3000 véhicules par jour. En juin 2012, une piétonne de 50 ans y avait perdu la vie, heurtée par un automobiliste nonagénaire.

Mis à l'enquête, le réaménagement de la voie a généré une poignée d'oppositions. Un habitant de Saint-Légier parle notamment

de «bricolage». Selon lui, le maintien d'un vieux mur va créer un goulet d'étranglement vers le giratoire de Saint-Légier. Ce qui n'accroîtrait pas, selon lui, la sécurité des différents utilisateurs, bien au contraire.

Des riverains, copropriétaires en PPE (propriété par étages), s'opposent également. Comme ils contestent un important projet immobilier dont le débouché donnerait sur le chemin des Boulingrins. Selon eux, le réaménagement de l'axe, lié à la construction

de ces 11 immeubles pour 149 appartements, augmenterait le trafic et les désavantagerait.

Le projet ne sied pas plus à l'Association transports et environnement, qui évoque une «violation des plans directeurs cantonal et régional», en matière de mobilité douce. Avec notamment l'absence de marquage pour des passages piétons et une vitesse de 60 km/h estimée excessive sur un tronçon où se côtoieront automobiles, cyclistes et piétons.

Christophe Boillat